



EAU ET BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBANISÉ



Dates limites de
dépôt des dossiers :

15 janvier
15 mars
31 juillet
2021

A fin de promouvoir des projets de travaux alliant les enjeux «eau», «biodiversité» et «prise en compte du changement climatique en ville».

QUELLES SONT LES ACTIONS SOUTENUES ?

En zones urbanisées existantes :

- La création d'espaces naturels favorisant la protection de la faune et le développement des espèces
- La requalification de friches urbaines ou d'anciens sites industriels ou d'espaces de nature
- La restauration d'espaces de biodiversité
- Les actions de sensibilisation et d'éducation sur la biodiversité en milieu urbanisé

À QUI S'ADRESSE CET APPEL À PROJETS ?

- Collectivités territoriales et leurs délégataires
- Bailleurs
- Aménageurs
- Etablissements publics
- Associations

QUELS SONT LES ENGAGEMENTS DE L'AGENCE DE L'EAU ?

2,6 millions d'euros mobilisés.

- Subvention au taux maximal de 70 %, (voir le règlement)
- 100 K€ maximum de participation financière par projet, hors volet pédagogie / éducation





EAU ET BIODIVERSITÉ EN MILIEU URBANISÉ

QUEL EST LE CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS ?



Ouverture de l'appel à projets :

15 novembre 2020

Dates limites de dépôt des dossiers :

15 janvier - 15 mars et 31 juillet 2021

Examen des projets :

janvier à juillet 2021

Date de décision de financement :

Commissions des aides de 2021

OÙ TROUVER LES DOCUMENTS TÉLÉCHARGEABLES ?



Les documents sont consultables et téléchargeables sur le site

www.eau-artois-picardie.fr

-> rubrique Appels à projets



Pour plus d'informations :

Service de l'expertise, des écosystèmes et des nouveaux enjeux

● Volet travaux :

Estelle CHEVILLARD - 03.27.99.90.31-
e.chevillard@eau-artois-picardie.fr

● Volet éducation :

Muriel FACQ - 03.27.99.90.02-
m.facq@eau-artois-picardie.fr

Ou Mission Mer du Nord

Jean-Philippe KARPINSKI - 03.27.99.90.63
jp.karpinski@eau-artois-picardie.fr

Mission Littoral

Ludovic LEMAIRE - 03.21.30.95.75
l.lemaire@eau-artois-picardie.fr

Mission Picardie

François BLIN - 03.22.91.94.88
f.blin@eau-artois-picardie.fr

COMMENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE ?



La liste des pièces nécessaires pour le dépôt des dossiers est précisée en page 6 du règlement

Les dossiers devront parvenir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

sous format papier à :

Agence de l'Eau Artois-Picardie
Appel à projets «Eau et biodiversité en milieu urbanisé»

200 rue Marceline

Centre tertiaire de l'Arsenal

BP. 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

